

VOTRE ACTE DE BAIL RURAL

LISTE DES PIÈCES ET ÉLÉMENTS À FOURNIR

Les pièces nécessaires à la mise en place, à l'instruction et à la rédaction de votre acte sont indiquées ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive, compte tenu des spécificités propres à chaque acte. L'office notarial vous précisera, le cas échéant, la teneur des informations complémentaires à fournir.

CONCERNANT L'ENSEMBLE DES PARTIES À L'ACTE, NOUS FAIRE PART DE LA COPIE DE:

- Fiche client à remplir via l'espace client ou en version papier (fiche "PACTE & MOI").
- Carte National d'identité ou Passeport, en cours de validité.
- Contrat de mariage, ou convention de PACS.
- Jugement de divorce.
- Pour les sociétés:
 - Statuts, Kbis.
 - Assemblée générale autorisant la signature de l'acte.
- Relevé d'identité Bancaire (RIB), en version papier, daté et signé de(s) partie(s) à l'acte.

CONCERNANT LE PRENEUR, NOUS FAIRE PART DE:

- L'autorisation d'exploiter délivrée par les service du contrôle des structures.
- L'attestation d'assurance du preneur.

CONCERNANT LES BIENS DONNES A BAIL, NOUS FAIRE PART DE LA COPIE DE:

- Fiche "PACTE & MES BIENS".
- Titre(s) de propriété des biens.
- Bail initial pour un renouvellement ou un avenant.
- Etat des lieux contradictoire.
- Taxe foncière.
- Attestation d'assurance "propriétaire-bailleur".
- Attestation d'assurance "preneur"
- Diagnostics techniques:
 - Bâtiment agricole: Amiante & ERP
 - Bâtiment à usage d'habitation: Amiante, Plomb, Gaz, Electricité, DPE, Termites, ERP
 - SPANC: diagnostic assainissement individuel,
 - Déclaration, et autorisation de forage agricole
 - Déclaration de forage domestique.
- Relevés de situation relatifs aux droits à paiement de base (DPB).
- Relevés de situation relatifs aux droits de plantation transmis.
- Informations relatives au fermage.

CAS PARTICULIERS:

- *Bailleurs marié sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts ou communauté universelle:* intervention du conjoint en qualité de bailleur.
- *Bailleurs en démembrement sur le bien:* intervention du nue-propriétaire pour consentir à l'acte.
- *Bailleurs en indivision:* l'ensemble des indivisaires doivent intervenir à l'acte en qualité de bailleur.